

# RÉACTIONS. Électricité verte ? Eau potable ? Merci BioQueryy !

Quatre associations - « AmiE », Alerte méthanisation industrielle Environnement, le Collectif citoyens lotois, la Confédération paysanne du Lot et le GADEL - montent au créneau pour répondre à la parution des informations communiquées par BioQueryy.

BioQueryy, qui exploite l'usine de méthanisation de Gramat, a fait paraître un encart les 21 et 22 avril dans la Dépêche du Lot et le 26 avril dans La Vie Quercynoise.

Ce texte se présente sous les aspects d'un article de presse qui n'a rien de journalistique et est en fait une opération publicitaire d'auto justification. Nous sommes clairement désignés en tant qu'« opposants » diffusant des « informations fausses ». Nous exerçons ici notre droit de réponse.

BioQueryy se borne :

- à n'évoquer que les effluents d'élevage alors que rentrent dans son usine des déchets d'abattoirs et de stations d'épuration, avec l'aval d'un arrêté préfectoral du 25 avril 2017

- à faire état d'analyses démontrant la « parfaite innocuité » des digestats, sans préciser les conditions desdites analyses :

quels prélèvements, sur quelles matières, par quel laboratoire, à quels moments et avec quels résultats argumentés ?

- à soutenir, sans autres détails ni preuves, que « la production d'électricité verte couvre les besoins de la ville de Gramat et de ses environs ».

Après six mois d'exploitation, le Comité de suivi n'est pas constitué. Pourquoi ?

Pourquoi n'y a-t-il pas de publication des origines et de la nature des intrants et de leurs analyses, ni les analyses des digestats ?

La prétendue « pérennisation des activités agricoles » se traduit en fait par l'enfermement des agriculteurs dans un système dit coopératif qui les oblige, en exclusivité, de la production de leurs élevages jusqu'à l'épandage sur leur sol de déchets liquides qui ne proviennent même pas de leurs exploitations.

Ils sont en fait des victimes.

L'agriculteur d'Alvignac en sait quelque chose, qui a vu jaillir devant lui, et sur sa propre personne, 400 000 litres de digestat liquide qui se sont répandus sur ses terres et celles de ses voisins. Tout cela s'est infiltré dans le sol et se retrouvera probablement, via la perte de Roc de Corn, dans la rivière de Padirac qui alimente le captage d'eau potable de Montvalent. BioQueryy ignore manifestement, et volontairement, la nature des sols et sous-sols, fissurés et parcourus d'eaux souterraines, qui reçoivent ses digestats.

La création d'emplois alléguée n'est pas quantifiée, en termes de création nette. On sait qu'elle est très minimale, deux ou trois.

Il y a toutefois un aveu : l'avantage tiré de cette entreprise est principalement le bénéfice pour la Quercynoise de la réduction

du coût de son énergie. Et cela au prix de la subvention régionale de 2 500 000 € sans retour ni contrepartie. BioQueryy, la Capel et Fonroche n'ont pas daigné, malgré nos demandes, nous faire part de la nature des fausses informations qu'ils attribuent aux « opposants ». Ils ne le font pas non plus dans leur publication.

Eux-mêmes diffusent une fausse information lorsqu'il est écrit que « l'intérêt sanitaire et environnemental a été expressément reconnu et confirmé » par la justice. Il s'agissait de recours de forme en demande de suspension des travaux, rejetés par le Tribunal administratif et le Conseil d'État. Mais en aucun cas de jugements sur le fond, c'est-à-dire sur la nature elle-même de l'activité et la prétendue légitimité de cet « intérêt ». BioQueryy déforme ainsi sciemment la réalité judiciaire.

Nous comprenons que les industriels de Gramat soient irrités, voire préoccupés, face aux inquiétudes qui se manifestent dans la population et les médias. Et qu'ils tentent d'étouffer.

L'auto-interview de M. Fabien Haas, employé de Fonroche, se termine par l'invocation de la transparence et de la concertation. Il ne semble pas que BioQueryy, la CAPEL et Fonroche soient des adeptes de ces vertus, qui ne se manifestent pas vraiment par la propagande et l'autocélébration sommaires qui caractérisent leur publication, avec un titre accrocheur et réducteur limité à une prétendue électricité verte qui rendrait autonome Gramat et ses environs.

Nous le répétons : nous n'avons rien contre la méthanisation agricole, mais pas celle-là, pas à ce prix-là pour la santé publique, la biodiversité, la qualité des eaux souterraines, qui

seront inéluctablement dégradées, et en fait pour la vie future du territoire. Cela au bénéfice d'une industrie de traitement de déchets qui se réclame abusivement de la transition écologique. En utilisant le sigle « bio » pour accentuer la confusion.

**Les signataires : Association « AmiE », Alerte méthanisation industrielle Environnement. Montvalent**

([amie.metha@gmail.com](mailto:amie.metha@gmail.com)) ;

**Collectif citoyens lotois. Gramat.**

(<https://metha46.wordpress.com/>) ;

**Confédération paysanne du Lot** (<https://conf-paysanne-lot.jimdo.com/>) ;

**GADEL, Groupement associatif de l'environnement du Lot, Cahors** (<https://www.gadel-environnement.org>)